SANGUINET
l'esprit village

Sanguinet, le 06 juillet 2026

N/Réf. : 2026/0237/FL/IM/CG
Service urbanisme
Affaire suivie par Caroline Gillet
05 58 82 11 82 –urbanisme2@sanguinet.fr

Valt 33
M Chauvin Nicolas
204 rue Mouneyra
33000 Bordeaux

Monsieur,

Par courriel en date du 03 juillet 2026, vous sollicitez mes services pour l'obtention d'une attestation concernant la visite par la commission de sécurité conformément à l'article R143-14 du code de la construction et de l'habitation pour votre établissement de colonie de vacances situé 733 rue de Pinton 40460 Sanguinet.

Votré établissement est classé en 5ème catégorie et ne comporte pas de locaux à sommeil et n'est de ce fait, pas soumis à l'obligation de la visite par la commission de sécurité conformément à l'article R143-14 du code de la construction et de l'habitation.

Toutefois, il vous appartient de veiller à ce que soient mises en œuvre les mesures de prévention et de sauvegarde propres à assurer la sécurité du public comme le prévoit l'article R143-3 du code de la construction et de l'habitation ; ainsi, vous devez notamment assurer une distance de 4m entre chaque tente, ainsi que réaliser les vérifications périodiques des installations et équipements techniques.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,
Fabrice Laffite

MAIRIE DE SANGUINET (LANDES)

Mairie de Sanguinet
1 place de la Mairie
40460 Sanguinet
Tél : 05 58 82 11 82
Fax : 05 58 83 00 21
mairie@sanguinet.fr